

TRAVAILLER À VÉLO ...

... DANS LES « MÉTIERS
DU VIVANT »



AU SOMMAIRE

- [Chapitre 1 - page 3](#) : À qui s'adresse ce guide ?
- [Chapitre 2 - page 4](#) : Intégrer le vélo-cargo à mon activité d'intervention : avec quels objectifs ?
- [Chapitre 3 - page 6](#) : S'adapter aux contraintes inhérentes au vélo
- [Chapitre 4 - page 8](#) : Bien organiser mes interventions : un enjeu encore plus important à vélo
- [Chapitre 5 - page 10](#) : Répondre aux enjeux d'approvisionnement et de gestion des déchets
- [Chapitre 6 - page 11](#) : Comment se lancer ?
- [Remerciements - page 12](#)

Le Programme V-Logistique est un Programme CEE (Certificats d'Économies d'Énergie).

Créé lors de l'Appel à Programmes du ministère de la Transition écologique 2018, V-Logistique sensibilise à la cyclologistique par la mise à disposition de vélos à assistance électrique et vélos-cargos à assistance électrique pour les professionnels.

Note : Les informations contenues dans ce guide sont susceptibles d'évoluer.

Ce qui réunit les métiers du vivant, c'est qu'ils sont sujets à des dynamiques extérieures. Les saisons, la météo, la pollution, les maladies et ravageurs sont autant d'aléas d'origines naturelles ou anthropologiques auxquels ils doivent faire face.

Depuis des siècles, l'humain a cherché à maîtriser et à contrôler ces aléas. Il y a été fortement aidé par les avancées techniques fulgurantes du XX^{ème} siècle mais rencontre aujourd'hui des limites quant à la soutenabilité de ce modèle. La chute inquiétante de la biodiversité et le changement climatique à l'œuvre le pousse à se remettre en question.

Des entrepreneurs d'un genre nouveau cherchent à restaurer une collaboration avec le vivant et à travailler dans le sens des dynamiques naturelles, en intervenant de manière raisonnée et mesurée.

Ils cherchent notamment à donner de la valeur à ce qui est considéré comme nuisible ou inutile. Frugalité, soutenabilité, valorisation sont les maîtres mots de ces pionniers, à mi-chemin entre un retour aux sources et un ancrage total dans les enjeux contemporains.

L'usage du vélo utilitaire pour les déplacements professionnels est un symbole, la partie visible d'une démarche novatrice. Il constitue également une contrainte qui pousse à la réinvention de son métier, de ses processus, afin qu'il colle au projet de construction d'un monde soutenable. Quels sont ses avantages ? Comment l'intégrer dans votre quotidien ? C'est ce que vous découvrirez au fil de ce guide.

CHAPITRE 1 - À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

1. QUELS MÉTIERS ? QUELLE LOGIQUE D'INTERVENTION ?

Ces quelques pages ont pour vocation de renseigner des organisations de toutes tailles et de tous types. Que vous ayez déjà créé une activité ou qu'elle soit en projet, ce guide intéressera particulièrement ceux d'entre vous qui souhaitent la développer de manière alternative. Il pourra notamment vous aider, selon les contraintes métier, à choisir entre modèle classique, basé sur une logistique motorisée, un modèle 100 % vélo et un modèle hybride.

Jardiniers-paysagistes, maraîchers et agriculteurs, apiculteurs, collecteurs de déchets organiques et composteurs... tous ces métiers ont une caractéristique commune : des besoins logistiques relativement élevés et souvent variables, par exemple selon la nature des tâches réalisées ou la saison.

Ils regroupent des opérations diverses : livraisons de matières premières, chantiers de mise en œuvre, entretien et soin, valorisation sur site ou export des matières secondaires. Quand elles sont exportées, ces matières sont ensuite valorisées, soit par leur commercialisation dans le cadre d'un maraîcher ou d'un apiculteur, soit en compostage ou éliminées en plateforme de tri pour un jardinier ou un composteur.

Ces tâches sont effectuées sur plusieurs sites : site de production ou d'exercice de l'activité visible, site de commercialisation, site de traitement des déchets.



2. UN COMPLÉMENT DU GUIDE GÉNÉRAL

En préalable à la découverte de ce guide spécifique, nous vous conseillons de vous référer au guide général disponible en cliquant [sur ce lien](#). Il contient des éléments sur **les bienfaits de l'entrepreneuriat à vélo et donne des pistes de réflexion pour envisager de sauter le pas.**

Ce guide sur les métiers d'intervention à vélo a été rédigé par [Velab](#) et les [Boîtes à Vélo – France](#), sur la base d'entretiens de professionnels exerçant dans les métiers d'intervention. La liste des personnes et entreprises consultées se trouve au chapitre « Remerciements ». La mise en forme a été assurée par la [Fédération française des Usagers de la Bicyclette \(FUB\)](#).

CHAPITRE 2 - INTÉGRER LE VÉLO-CARGO À MON ACTIVITÉ D'INTERVENTION : AVEC QUELS OBJECTIFS ?

Voici les raisons principales pour lesquelles vous pourriez penser au vélo-cargo. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle peut vous donner des idées !

1. RECONQUÉRIR LES CENTRES-VILLES

Dans certaines agglomérations, la circulation en véhicules motorisés est devenue tellement difficile que beaucoup d'entreprises ont délaissé les centres-villes. Quand elles ne l'ont pas fait, elles rencontrent des problèmes de rentabilité du fait d'un surcroît de temps passé sur la route. Quand cela est possible, certaines vont choisir le scooter, mais son usage est également de plus en plus contraint car la place qui leur est destinée se réduit également à mesure que l'espace public se rééquilibre au profit des mobilités actives (marche et vélo principalement). De plus, le scooter est rarement aménagé et aménageable pour transporter des volumes importants.

Le vélo utilitaire, dans ces conditions, peut constituer un mode de transport salvateur. S'il comprend une assistance électrique, il est **plus rapide de 30 % environ qu'une voiture et n'est pas soumis à d'autres contraintes telles que la recherche de stationnement** et la plupart des amendes liées au stationnement ou à la conduite.

OUICOMPOST

Créée en 2019, l'entreprise lyonnaise Ouicompost compte 6 salariés et assure la collecte de biodéchets auprès de plus de 80 clients professionnels (en majorité des restaurateurs, des épiciers et des fleuristes). L'entreprise possède un hub temporaire, situé sur un terrain en plein centre-ville, loué à la métropole et sur lequel ont été aménagés des conteneurs maritimes qui permettent les activités de compostage et le stockage du matériel. Les coursiers assurent des tournées de collecte d'une dizaine de kilomètres et d'un poids moyen de 150 kg. Ils utilisent des attelages vélos/biporteurs [Douze Cycles](#) et remorques [Fleximodal](#), [Toutenvélo](#) et [K-Ryole](#).



2. AUGMENTER L'AGILITÉ DE MES ÉQUIPES

Il est à noter que les vélos ne sont jamais complètement bloqués, même au plus fort des embouteillages. **Ils ont toujours la possibilité de s'échapper et de se faufiler**, d'autant plus quand une voie leur est dédiée. Ils peuvent évidemment emprunter les pistes cyclables ainsi que les contre-sens cyclables¹.

Augmenter l'agilité de ses équipes, c'est aussi pouvoir envoyer le matin une équipe de 2 personnes sur une même intervention et dispatcher ces 2 personnes l'après-midi pour des interventions simultanées, grâce au vélo-cargo qui équipe chacun des salariés.

3. ABAISSER LE COÛT DE MA MOBILITÉ ET ÊTRE PLUS COMPÉTITIF

Une des conséquences d'une mobilité inefficace est une répercussion au client final du coût du stationnement et du temps passé sur la route.

En comparaison, pour des trajets de 5 km, voire plus, le vélo, y compris à assistance électrique, est toujours imbattable avec un trajet porte à porte effectué plus rapidement et une possibilité de garantir une ponctualité au client.

Si l'investissement initial pour acquérir un vélo-cargo peut sembler important, il faut considérer le coût global du véhicule sur sa durée de vie (entretien, assurance, stationnement, carburant, etc...). **Le coût global d'une voiture de fonction est de 900 €² par mois en moyenne.** En termes de dépense, **un vélo-utilitaire électrique professionnel coûte autour de 100 € par mois. 200 € pour un vélo-cargo** soit un coût 4 fois moindre en comparaison d'une voiture.

Quoi qu'il en soit, le coût global est bien réduit et le gain d'efficacité permet soit d'être plus rentable, soit d'être plus compétitif.



Photo : Aplyclette

¹ En zone 30, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception : [lien vers le Code de la route](#).

² <https://www.leaseplan.com/corporate/-/media/Files/L/Leaseplan/documents/news-articles/2021/cco-2021-report.pdf>

LA FERME DU ROUGEQUEUE

Alain Sousa et Marianne Parel se sont installés comme maraîcher en 2019 à Châteauneuf-sur-Isère, une petite commune à 10 km de Valence. Dans l'esprit de son tour du monde à vélo, Alain a voulu garder ce mode de locomotion pour ses livraisons de légumes au marché. À l'aide d'un vélo électrique et d'une remorque aménagée spécialement (sur base d'un BusyBike), il peut emporter jusqu'à 100 kg de légumes qu'il vend sur les marchés de Valence. Pour certaines grosses livraisons à des supermarchés spécialisés, ils utilisent une camionnette. Le vélo leur permet d'atténuer les fluctuations du prix de l'essence.

Sur Valence, il est en lien avec Rovalterre, des composteurs à vélo et l'Atelier Paysan, une coopérative qui conçoit et fabrique des machines adaptées à l'agroécologie comme le Bicitractor.



4. SOIGNER SON IMAGE DE MARQUE ET AMÉLIORER LE LIEN SOCIAL

« Quand je suis en déplacement ou quand il est garé, mon vélo travaille pour moi ». Le vélo est beaucoup mieux identifié par les passants qu'une camionnette et, lorsqu'il est floqué aux couleurs de l'entreprise, **il constitue une publicité à moindre coût et peut amener de nouveaux prospects à vous contacter**. À vélo, on associe volontiers votre mode de transport à une approche écologique dans le cadre de vos prestations.

LABEL VERTE

L'entreprise a été créée en 2008 à Angers et propose des prestations d'installations de composteurs et d'animations liées au compostage pour les collectivités, les particuliers, les établissements de restauration et les entreprises. Initialement véhiculé en voiture, ils sont passés au vélo pour des raisons d'efficacité (liées au stationnement particulièrement), par cohérence avec les valeurs écologiques de l'entreprise et pour des raisons de bien-être de l'équipe. L'entreprise possède 3 vélos à assistance électriques et 3 remorques de l'Atelier Parages permettant d'emporter les différents outils (visseuse, agrafeuse, pelle, seaux, etc...).



Le fait de se déplacer à vélo **crée** tout de suite **de la sympathie et de l'étonnement**. Lors d'activités d'animation ou de vente, le vélo-cargo ou sa remorque permettent de présenter des stands originaux qui participent pleinement à l'intérêt que les clients peuvent porter à votre activité.

5. RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMAT ET AUX CONTRAINTES PROCHAINES DES ZFE

30 % des émissions nationales de gaz à effet de serre sont dues au transport. Les véhicules thermiques sont une source de pollution importante et de non-respect des objectifs de qualité de l'air en ville, cause de 45 000 décès supplémentaires par an. La plupart des moyennes ou grandes agglomérations sont dans l'obligation de mettre en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE) pour lutter contre cette pollution et respecter les normes de qualité de l'air. Elles consistent notamment en la mise en place de zones d'exclusion des véhicules les plus émissifs (vignette crit'air) et d'horaires d'interdiction de gros véhicules. Les villes réduisent par ailleurs de plus en plus l'espace alloué aux véhicules motorisés : suppressions de voies de circulation au profit des modes de déplacement actifs ou collectifs, suppression de places de stationnement, zones d'exclusion en hypercentre, zones 30, etc...

Ces ZFE seront obligatoires d'ici 2025 dans toutes les agglomérations de plus de 350 000 habitants, soit la plupart des moyennes et grandes villes du territoire.

À brève échéance, il conviendra dans tous les cas d'adopter un véhicule électrique. Comme ce véhicule électrique ne règle pas toutes les problématiques (impact carbone, embouteillage, prix, etc...), **le vélo-cargo constitue une alternative écologique et pertinente à moindre coût**.

CITYBZZ

Volkan Tanaci est apiculteur urbain à Paris depuis 2017. Ils possèdent une cinquantaine de ruches en location sur des toits d'entreprises et propose des animations autour du monde des abeilles.

Depuis un local dans le 18^e arrondissement, il intervient à Paris et sa proche banlieue sur un vélo rallongé Yuba pour 95 % de ses trajets (livraison de miel, transport de cadre de ruche vide). Il utilise sa voiture pour déplacer des ruches ou de grosses récoltes mais cherche à déléguer cette partie à des entreprises de cyclologiste. Le vélo véhicule la démarche écologique de l'entreprise et a considérablement diminué le stress lié aux transports.



CHAPITRE 3 - S'ADAPTER AUX CONTRAINTES INHÉRENTES AU VÉLO

Le vélo-cargo est exposé aux intempéries et possède une capacité d'emport et un rayon d'action moindre qu'une camionnette. Cela dit, avant de refermer ce guide en concluant qu'il n'est pas adapté à votre activité, peut-être pouvez-vous retourner la question. Dans votre cas, pour quels trajets le vélo-cargo pourrait-il être pertinent ? Si vous arrivez à plus de 50 % de vos déplacements de terrain, alors peut-être que cela vaut le coût de poursuivre la lecture !

1. CAPACITÉ D'EMPORT

On ne va pas se le cacher, un vélo-cargo contient moins qu'une camionnette.

Toutefois, il est plutôt rare, pour la plupart de vos déplacements, que les éléments à transporter soient vraiment volumineux et une camionnette atteint rarement sa capacité de chargement maximale. Un vélo avec sacoches ou un biporteur³ est même suffisant la plupart du temps. En cas de besoin, une remorque complémentaire peut, par exemple, porter la capacité d'emport à plus de 2 m³ et 300 kg.

Dans une camionnette d'intervention, il est possible d'avoir un rayonnage avec du stock de pièces ou d'outils, permettant de répondre à la majorité des problématiques rencontrées. À vélo, cette possibilité est réduite. Le fait de ne pas pouvoir se déplacer avec un stock important oblige à bien organiser ses tournées. Ce point est traité dans le chapitre suivant « 4. Bien organiser mes interventions ».

2. RAYON D'ACTION

« On peut tout faire à vélo mais pas loin ». **Le rayon d'action raisonnablement envisageable pour des interventions réalisées à vélo-cargo se situe autour de 10 km.** Plus vous avez la possibilité de resserrer votre zone de chalandise, plus elle devient rentable.

Cela ne signifie pas que, pour certaines activités, il ne puisse pas être pertinent au-delà de 10 km mais il est vrai que plus votre rayon d'action est grand, plus le rapport entre l'effort/le temps fourni et la rentabilité s'amenuise. Cette problématique particulière est d'ailleurs abordée dans le Livret « Travailler à vélo... en milieu rural et peu dense ».

En résumé, c'est à vous de définir votre zone de pertinence du vélo en fonction de vos clients, de votre activité et de votre envie. Dans une entreprise d'une certaine taille, peut-être choisirez-vous de ne le réserver que sur certains secteurs géographiques et de conserver une flotte de voitures pour les trajets les plus éloignés.

SIKLE

L'association strasbourgeoise SIKLE compte 7 salariés. Elle assure la collecte de 7 tonnes de biodéchets par semaine sur plus de 80 établissements (restaurants, cantines d'entreprises, boulangeries) puis les valorise dans 3 sites de compostage.

Pour la collecte de biodéchets, la contrainte d'emport du vélo porte sur le poids. Les prestations de collecte sont d'ailleurs facturées au poids et non au volume. Les attelages biporteurs Douze Cycles et remorques Carla Cargo permettent d'emporter jusqu'à 250 kg de charge utile.



NEAFILA

Quentin Otho est maraîcher urbain à Montpellier depuis 2019. Avec son associée Alexandra, il cultive des micro-pousses, plantes aromatiques à destination des chefs restaurateurs et particuliers. Son espace de culture est situé dans un sous-sol en centre-ville. Il livre dans un rayon de 20 km avec un vélo-cargo Babboe. Il livre en voiture en dehors de ce périmètre ou si le volume de livraison est vraiment trop important.



³ Vélo allongé à deux roues avec un coffre devant. Une alternative est le "longtail", ou vélo rallongé par l'arrière.

3. SAISONNALITÉ ET MÉTÉO

À cœur vaillant, rien d'impossible. Le mieux pour se lancer est certainement la belle saison. Ainsi, vous aurez le temps de prendre goût à ce mode de transport et à ne plus pouvoir vous en passer. Cela vous aidera à traverser la mauvaise saison !

La majorité des témoignages d'utilisateurs est que la **mauvaise météo est une gêne certaine mais pas un problème en soi**. On s'y habitue et on s'équipe correctement avec des vêtements adaptés. Le vélo-cargo a tellement d'arguments pour lui qu'une mauvaise météo ne suffit pas à lui tourner le dos. Si ces lignes vous paraissent tenir de la romance, le seul conseil à retenir est « essayez et faites-vous votre propre avis » !



Photo : La Tricyclerie



Photo : SICLE

CHAPITRE 4 - BIEN ORGANISER MES INTERVENTIONS : UN ENJEU ENCORE PLUS IMPORTANT À VÉLO

Se déplacer est le quotidien des professionnels du vivant. C'est central pour un jardinier ou un collecteur de déchets par exemple puisqu'ils travaillent sur divers sites.

En tout état de cause, plus l'activité est complexe et diversifiée, plus l'organisation de ces déplacements peut tenir du casse-tête. À vélo-utilitaire, cela se complexifie d'autant plus. Ce chapitre aborde les trucs et astuces des professionnels qui sont déjà passés par une adaptation de leurs pratiques.

1. ORGANISATION DES TOURNÉES ET NÉCESSAIRE PRÉCISION DANS LE CHOIX DES OUTILS ET MATÉRIELS

Connaître les besoins de ses clients au moment de l'organisation de la tournée est une priorité, bien plus que pour un professionnel en camionnette. Cela permet de bien identifier le matériel et les outils à emmener sur place. En effet, contrairement aux camionnettes de chantier qui peuvent offrir une plus ou moins grande souplesse, en contenant du matériel complémentaire en cas de besoin, les vélos-cargos ou vélos avec remorque ont une contenance plus limitée.

Il existe par ailleurs un moyen de s'adapter à un espace réduit, en privilégiant du matériel compact, manuel ou électrique. Pour certains métiers, il est possible d'utiliser des outils à usage multiple. Par exemple, le jardinier peut utiliser des outils à manches avec embouts interchangeables et des éléments télescopiques.

Il est important d'essayer d'organiser ses tournées par secteur géographique, en particulier si le métier est basé sur de nombreux déplacements.

Dans un rayon d'action limité, en cas d'oubli de matériel, il est possible de faire un aller-retour à son local ou de demander l'aide à un collègue sans que cela n'impacte la prestation. Avec des distances plus importantes, il peut être nécessaire de reprogrammer un déplacement.



Photo : CityBzz

SICLE

« La contrainte du rayon d'action et de la capacité d'emport du vélo est une source d'innovation et de renouvellement pour son métier ». Ils sont trois fondateurs associés à avoir créé cette coopérative de paysagistes à Angers. Fort d'une équipe de 10 salariés, l'entreprise propose des prestations de conception, de réalisation, d'entretien et d'animation pour des particuliers, des copropriétés et des collectivités. Les paysagistes interviennent dans un rayon de 10 km. Au-delà, il refuse les chantiers ou se positionnent plutôt comme concepteur et mettent en relation le client avec un partenaire qui s'occupera de la réalisation. Les prestations privilégiées sont celles de l'entretien car elles génèrent moins d'imprévus. En se déplaçant avec des attelages vélos-remorques Ateliers Parages et Toutenvélo, ils estiment que le coût de déplacement leur revient 5 fois moins cher qu'en camionnette. Ces charges moindres liées à la mobilité compensent le surplus de temps qu'ils peuvent passer sur des chantiers.

La coopérative est en réflexion sur l'élaboration d'un label permettant d'accompagner de nouveaux projets de coopératives de paysagistes dans d'autres villes.



2. LE MATÉRIEL QUOTIDIEN

À tout métier son matériel indispensable sur chaque intervention. Celui-ci sera bien-sûr systématiquement dans le coffre ou les sacoches du vélo. **Pensez autant que possible à choisir les versions les plus miniaturisées et des conditionnements de pièces et consommables adaptés.** Un réassort régulier est également obligatoire.

Il est intéressant d'avoir également toujours à disposition des vêtements de pluie et un kit de réparation pour le vélo.

3. LE « AU CAS OÙ »

Certains l'appelleront leur « boîte à trésors », leur « sac magique ». Cette petite réserve de pièces ou de produits utilisables en cas d'imprévu sur le lieu d'intervention est un vrai plus. Et quand on y trouve l'objet recherché, qu'on pense aux soucis évités pour se le procurer, cela égaye votre journée !

4. UTILISER DU MATÉRIEL DE MON CLIENT

Besoin d'un escabeau, d'une échelle, d'un seau, pourquoi ne pas utiliser le matériel de vos clients ? Même si cela n'est pas toujours recommandé et qu'il peut vous être reproché un manque de professionnalisme, cela peut « sauver la vie ». Vous pourriez aussi, dans certains cas, avoir la nécessité que votre client conserve sur place du matériel ou un petit stock tampon. S'il comprend votre démarche liée au vélo-cargo, il n'y a aucune raison qu'il refuse !



Photo : SIKLE



Photo : Douze Cycles

CHAPITRE 5 - RÉPONDRE AUX ENJEUX D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION DES DÉCHETS

1. AVOIR DES FOURNISSEURS PROCHES

Compter sur des fournisseurs proches peut permettre de répondre pour tout ou partie de ses besoins d'intervention et, dans certains cas, de réduire son besoin de stock. Évidemment, cela n'est pas toujours possible, notamment pour des besoins spécifiques.

Pour un complément pendant une intervention, le technicien pourra compter sur des fournitures disponibles dans des magasins du secteur : un magasin de bricolage, une jardinerie, etc.

2. SE FAIRE LIVRER SUR CHANTIER OU DANS UN LOCAL DÉDIÉ

Quand il n'est pas possible de stocker, que le fournisseur est trop éloigné ou que le matériel est à usage occasionnel pour être stocké, il est encore possible de se faire livrer. Ceci n'est pas spécifique au travail à vélo mais, dans le cas de matériel lourd, le travailleur à vélo pourra y avoir régulièrement recours. C'est une logistique supplémentaire qu'il convient de mettre dans la balance des avantages et inconvénients d'un quotidien en mobilité agile.

LES JARDINIERS À VÉLO

Les Jardiniers à vélo est une coopérative de 4 personnes, créée à Paris en 2017, qui intervient principalement sur de l'entretien de jardins mais aussi sur des prestations de conception, d'aménagement et d'animation d'ateliers. L'entreprise a la capacité de suivre simultanément une cinquantaine de contrats d'entretien et une dizaine d'autres chantiers. Etant donné la difficulté de trouver du foncier à Paris, la coopérative possède plusieurs lieux de stockage (un local/bureau, 2 garages pour les vélos et le matériel, un box, un site sur un toit de Paris). Ils se font livrer sur chantier ou en grande quantité sur un site de stockage. Les jardiniers se déplacent sur des vélos rallongés Yuba et un ancien tricycle Ecotaxi reconverti. Dans l'établissement des devis, ils spécifient ne pouvoir évacuer qu'1m3 de déchets verts. Le reste est réutilisé sur place comme fertilisant par exemple.



3. GÉRER LA GESTION DES DÉCHETS EN PROPRE OU EN SOUS-TRAITANCE

Nous l'avons vu, ce qui est considéré comme déchet ultime représente théoriquement un faible volume dans les métiers du vivant car les professionnels vont chercher à les valoriser au maximum.

Certains métiers produisent ainsi peu d'extrants, qui sont par ailleurs facilement exportables.

Pour les déchets ultimes, le box ou le local de stationnement peut alors servir de stock tampon. Ils seront amenés, plus tard, en centre de traitement. Quitte à utiliser, une fois de temps en temps, une camionnette !

D'autres produisent des extrants volumineux. C'est le cas des entreprises qui évacuent les déchets organiques, notamment de cuisine, afin de les revaloriser en station de compostage. Ces entreprises sont de véritables logisticiennes : gérer de tels volumes à vélo-cargo (souvent vélo et remorque grand format) est un vrai pari.

THOMAS COURTIES

Thomas est architecte paysagiste sur l'agglomération de Chartres. Il intervient sur des projets collectifs dans les quartiers (concertation en co-construction avec les habitants pour transformer les lieux de vie) et entretiens de lieux visibles et visités (cabinets de médecins, bureau d'étude archi...). Son activité s'articule autour de quelques principes pratiques forts :

- On ne parle plus de déchets verts mais de ressources.
- Le tas de branches et les feuilles sont préférés au broyage thermique.
- On ne tond plus que le nécessaire et la fauche remplace le broyage.
- Réduire les interventions dans des plans de gestions établis afin de faire revenir la vie et la biodiversité.
- Manger, avec les habitants, les produits du jardin dans des grands moments de partage.
- Se déplacer en biporteur [Douze Cycles](#) et remorque [Toutenvélo](#).



CHAPITRE 6 - COMMENT SE LANCER ?

1. ÉLABORER SON BUSINESS PLAN

Tout projet d'entreprise nécessite de réfléchir à son modèle économique. Les premières questions à se poser sont :

- Quel est mon positionnement produit et mon savoir-faire associé ?
- Quel investissement en énergie, en temps et en argent suis-je prêt à mettre dans ce projet ?
- Quel est mon bilan prévisionnel ?
- Comment puis-je financer mon projet ? Quelles aides puis-je obtenir ?

Il est nécessaire d'avoir un business plan. Pour cela il existe de nombreux modèles en ligne, et, surtout, des organismes d'accompagnement à la création d'entreprise ou d'activité, avec qui vous pouvez élaborer et valider (quasi-gratuitement) votre projet.

Pour trouver rapidement les aides à l'acquisition d'un vélo-cargo dont vous pouvez bénéficier, consultez le site MesAidesVelo.fr.

En outre, pour les questions spécifiquement liées à l'entrepreneuriat à vélo, l'association référente dans le domaine est [Boîtes à Vélo - France](http://BoitesàVelo-France). Elle organise des programmes de découverte et de formations et bénéficie d'un [large réseau d'entreprises et entrepreneurs à vélo](#), dont certains sont soit formateurs, soit conseillers, soit fournisseurs de matériel et de services.

MA CYCLOENTREPRISE

Le programme CEE [Ma Cycloentreprise](#) accompagne gratuitement les entrepreneurs et petites entreprises vers l'intégration du vélo et vélo-cargo dans leur activité professionnelle. Le parcours est composé de 3 étapes :

- Une formation d'une demi-journée alliant théorie et essai pratique de vélos-cargos.
- Un accompagnement individuel technique avec un formateur spécialisé.
- Un accompagnement financier avec une prime allant jusqu'à 20 % du prix d'achat du matériel.

Certains formateurs du programme sont spécialisés dans certains métiers du vivant :

- Eddie Pineau, [Sicle](#), Angers
- Joakim Dangel, [Sikle](#), Strasbourg
- Mathieu Eymin, [Eymin Paysagiste](#), Paris

Ma
Cyclo
entreprise



2. SE FAIRE CONSEILLER ET SE FOURNIR EN MATÉRIEL VÉLO

Sur la question du matériel, certains fournisseurs sont spécialisés dans la fabrication et/ou la revente de vélos-cargos. **Après échange avec le fournisseur, certains vélos peuvent être faits sur mesure en fonction de vos besoins**, mais ce sera plus cher. Le site de l'association Les Boîtes à Vélo - France recense une grande partie de ces acteurs ainsi que les différents types de vélos dans son catalogue [[lien catalogue à venir](#)]. Sur Internet, vous en trouverez d'autres.

Quel que soit le prestataire que vous choisissez, voici un conseil : assurez-vous qu'il garantit le matériel au moins 2 ans ainsi que la réactivité du service après-vente et qu'il est capable de vous présenter un prestataire qui pourra assurer la maintenance de votre vélo.

Assurez-vous aussi que le vélo réponde aux normes en vigueur, notamment à celles des cycles à assistance électrique. Elles incluent notamment que l'assistance soit bridée à 25 km/h et se coupe dès que le cycliste cesse de pédaler et que la puissance nominale maximale du moteur ne dépasse pas 250 Watt.



Photo: SICLE

3. LOCAUX NÉCESSAIRES

En fonction de votre projet et taille d'entreprise, vous avez certainement besoin d'un ou de plusieurs locaux de dimensions variables. Il peut servir à stationner, laver, entretenir et recharger votre (vos) vélo(s). Il contient également les matériels, stocks et déchets relatifs à vos opérations.

En général, un ou plusieurs box⁴ sont suffisants, ce qui occasionne une charge modérée.

Un local de type box permet, la plupart du temps, de stocker l'ensemble du matériel nécessaire. Une entreprise d'une certaine taille peut choisir de tenir un stock, le plus central possible, à disposition de ses agents à vélo.

Il est possible, dans certains cas, de compter également sur le stock présent dans les magasins à proximité : un magasin de bricolage, une jardinerie, etc...

Il faut veiller à choisir avec attention la localisation et l'accessibilité du local étant donné le rayon d'action limité du vélo-cargo.

4. ANTICIPER L'ENTRETIEN

L'entretien de votre monture est primordial. Le mieux que vous puissiez faire est de l'anticiper, autant en termes de prestataire que de fréquence et de budget. Ceci évite les mauvaises surprises ! De votre côté, une vérification régulière de la pression des pneus, de la lubrification de la chaîne, du bon fonctionnement des freins et du système d'éclairage, sont les opérations incontournables pour conserver votre vélo en bon état de fonctionnement entre deux révisions et rouler en sécurité.

5. S'ASSURER : L'ACTIVITÉ, LE MATÉRIEL, LE VÉLO

Dans votre entreprise vous avez 3 choses à assurer :

- **Votre activité**, en Responsabilité Civile Professionnelle. Cette assurance est obligatoire quelque soit l'entreprise. En outre, vous devez vérifier que l'exercice de votre profession ne nécessite pas des diplômes ou certifications obligatoires.
- **Votre matériel**, pour le vol, la panne et la casse.
- **Votre vélo**, pour le vol, la panne et la casse.

L'assurance, dans ces deux derniers cas, est non obligatoire. Elle est cependant fortement conseillée. L'entreprise qui vous fournit le vélo est, la plupart du temps, apte à vous proposer un produit assurantielle adapté, pouvant inclure/imposer le tracking GPS du vélo.



REMERCIEMENTS

Le programme V-logistique tient à remercier les personnes et entreprises qui ont participé, par leur témoignage, à l'élaboration de ce livret :

- **Anthony Leguillon**, [LABEL VERTE](#) - Composteur
- **Thomas Courties**, Thomas Courties - Paysagiste
- **Joakim Dangel**, [Sikle](#) - Collecteur de biodéchets
- **Benjamin Salel**, [OuiCompost](#) - Collecteur de biodéchets
- **Gaby Bonnefille**, [Les jardiniers à vélo](#) - Jardinier/paysagiste
- **Eddie Pineau**, [Sicle](#) - Paysagiste
- **Quentin Otho**, [NEAFILA](#) - Maraicher urbain
- **Alain Sousa**, [Ferme du Rougequeue](#) - Agriculteur
- **Volkan Tanaci**, [CityBzz](#) - Apiculteur urbain

⁴ Local de stationnement fermant à clé, en rez-de-chaussée ou sous-sol.